

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

université
PARIS-SACLAY

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-7, L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2015 portant accréditation de l'école doctorale ;

Vu les pièces justificatives produites par Monsieur Mohamed BEKHEIT, né le 23 août 1982, à Alexandria (Egypte) en vue de son inscription en doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu, le **26 janvier 2018**, une thèse portant sur le sujet suivant : **Etude d'évolution de volume du foie après hépatectomie majeure** préparée au sein de l'école doctorale **Innovation thérapeutique : du fondamental à l'appliqué** devant un jury présidé par Mme Irene VINGNON-CLEMENTEL et composé de M. Eric VIBERT, Mme Stephanie TRAUNT, M. Ewen HARRISON, Mme Emilie GREGOIRE ;

Vu la délibération du jury :

Le diplôme de **DOCTORAT** en **sciences chirurgicales** préparé à l'université Paris-Sud est délivré à **Monsieur Mohamed BEKHEIT**

au titre de l'année universitaire 2017-2018

et confère le **grade de docteur**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 31 mai 2018.

Le titulaire

Le président

de l'Université Paris Saclay

Le recteur d'académie,
chancelier des universités



Numéro du diplôme : 2018SACL50332018151000003085